

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 144

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Appel à projets mode d'accueil petite enfance - 4ème répartition 2016

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
19102**

PRESENTATION

La Département est un intervenant important en matière de petite enfance, que ce soit en termes de prévention ou de protection. Il intervient notamment sur l'accueil des jeunes enfants, par l'agrément des modes de garde collectifs et individuels.

La mission règlementaire du Département en matière de santé est la Protection Maternelle et Infantile. Les subventions versées dans ce cadre sont facultatives mais dans le cadre d'une mission règlementaire du Département (code de la santé publique).

Notre collectivité soutient chaque année les crèches et haltes-garderies du Département grâce à une subvention calculée en fonction du nombre de places. Toutefois, il apparaît que certaines situations spécifiques nécessitent un soutien complémentaire, notamment au regard de l'adaptation qui peut être proposée par les gestionnaires face à une problématique spécifique, mais également parce qu'elles apportent à certains axes de développement de la petite enfance une attention particulière.

En 2015, le Département a ainsi subventionné 48 projets pour un montant total de 254 556 €. Les premiers bilans de ces interventions sont particulièrement favorables et ont permis soit une amélioration de la qualité de l'accueil pour les enfants ayant une difficulté particulière (par la formation des équipes, le développement d'activités spécifiques...), soit un accueil facilité pour les enfants dont les parents reprennent une activité ou ont besoin de temps pour faciliter leur intégration sociale ou professionnelle.

Face à ce constat, le choix a été fait de renouveler l'expérience en la partageant à nouveau avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, partenaire privilégié du Département dans ce domaine, et principal financeur de l'accueil de la Petite Enfance. Un appel à projet commun a été lancé en décembre 2015 pour l'exercice 2016.

Les projets devaient permettre de répondre à des besoins spécifiques en mode d'accueil actuellement non couverts sur les structures existantes sur les axes suivants :

- le soutien des personnes en situation de travail précaire et/ou en démarche d'insertion professionnelle (formation ...),
- les familles dont l'un des membres est en situation de handicap ou d'une maladie,
- l'accueil des enfants sur des horaires atypiques
- l'amélioration qualitative de l'offre

Les propositions ont été étudiées par un groupe d'experts mixte CAF/Conseil Départemental. L'ensemble des problématiques définies dans l'appel à projet a trouvé des échos chez les gestionnaires. Trois répartitions au titre de 2016 ont permis d'attribuer un montant de 142 300 € pour 37 projets déposés par des communes, CCAS et structures associatives de la petite enfance, du Département.

PROPOSITION

Dans le cadre d'une quatrième répartition, je vous propose de soutenir 3 projets **présentés dans le tableau ci-après**, par le biais de subventions de fonctionnement.

Par ailleurs, afin de garantir le bon emploi de ces subventions, je vous propose la signature de conventions conformément au modèle prévu à cet effet, avec chacune de ces structures, afin de permettre le suivi des projets et l'établissement d'un bilan de cette action.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas d'accord de votre part sur ces propositions, les crédits correspondants seront prélevés sur le chapitre 65 - fonction 41 - articles 6574 - programme 10319 – opération 1000649 du budget départemental 2016 pour un montant de : 25 000 €

CONCLUSION :

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, la Santé, l'Enfance et la Famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à :

- fixer à 25 000 € le montant des subventions de fonctionnement allouées aux diverses associations, réparties selon les propositions formulées dans le tableau annexé au présent rapport,
- signer les conventions conformément au modèle type de la collectivité, prévu à cet effet, avec ces structures,
- prendre la délibération jointe ;

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

I à projets mode d'accueil petite enfance - 4ème répartition 2016 -

Annexe au rapport - CP du 21 octobre 2016

N° de Dossier	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Structure Concernée	Descriptif de la demande	Coût total du projet	Montant sollicité CAF 13	Montant sollicité CD 13	Montant proposé CD 13
SAN 507	MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE A LA FRICHE LA BELLE DE MAI LA FRICHE LA BELLE DE MAI 41 Rue Jobin 13003 Marseille Président : Mr BEN SOUSSAN Patrick	Multi Accueil la Friche	Appel à projets mode d'accueil petite enfance : réservation de 3 places pour 6 enfants à mi-temps - accueils d'enfants de familles en situation économique, sociale ou psychologique très précaire, insertion socio professionnelle.	30 000 €	- €	25 000 €	15 000 €
SAN 518	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS - UFCV 2A rue du Monastère 13004 Marseille Président : Mr LE DIREACH Michel	MAC la Maison des Petits 9 rue des Dominicaines 13001 MARSEILLE	Appel à projets mode d'accueil petite enfance : réservation d'une place pour déclencher une réponse rapide et adaptée aux besoins des familles en difficultés socio professionnelle.	14 393 €	- €	11 514 €	5 000 €
SAN 495	Association des Equipements Collectifs LES ESCOURTINES 15 traverse de la Solitude 13011 Marseille Président : Mr CASTEL Alain	Crèche les Escourtines	Appel à projets mode d'accueil petite enfance : réservation de 1 place accueil d'urgence difficultés sociales et ou insertion socio professionnelle des familles, frais de personnel, formation.	18 500 €	7 000 €	7 000 €	5 000 €
			TOTAUX	62 893 €	7 000 €	43 514 €	25 000 €